



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du 26 mai 2020

| Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
|---|-------------|--|
| 19 | 19 | 19 |

Date de la convocation : 19 mai 2020

Date d'affichage ordre du jour : 19 mai 2020.

L'an deux mil vingt, le vingt-six mai à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, **sous la présidence de Madame LELIEVRE Josiane.**

Etaient Présents : M. CALTOT Daniel, M. POTHERAT Frédéric, M. COUILLER Jean-Paul, Mme PATENOTTE Isabelle, Mme NEE Amélie, Mme OSMONT Marie-Claire, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, Mme LECOQ Annie, M. TOUTAIN Eric, M. ORIENT Olivier, Mme DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER, M. BRUNG Michel, Mme LANGLOIS Maud, Mme TALBOT Christine, M. ZEDDE Alain, Mme LELIEVRE.

Mme Jessica BUQUET a été désignée comme secrétaire de séance.

2020/22 – ELECTION DES ADJOINTS

Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins :19

À déduire : 2 Nuls, 1 blanc.

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 16

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

– Liste M. COUILLER Jean-Paul, 16 voix (*seize*)

La liste de M. COUILLER Jean-Paul (tête de la liste des Adjoints) ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : M. COUILLER Jean-Paul, Mme PATENOTTE Isabelle, M. CALTOT Daniel, Mme BOULIER Claude, Mme POTHERAT Frédéric.

CERTIFIÉ CONFORME

Fait à Roumare, le 26 mai 2020

